



Probleme de reconnaissance bebe

Par **mimi3030**, le **02/03/2011** à **00:09**

Bonjour,

Je viens à vous car je suis dans un fossé, et a besoin de renseignement voici l'histoire. Mon ex est enceinte de 6 mois et on s'est séparé en sachant que elle veut que le petit est son nom et moi je veux que sa soit les deux noms mais elle ne souhaite pas alors j'aurais voulu savoir quelle conséquence y aurait si je veux les deux noms pour le petit mais pas elle. Et le pire elle ne veut pas faire le test de paternité pour savoir si oui ou non je suis le père pour pouvoir moi de mon coté le reconnaître. Ne sait pas quoi faire et connais rien la dessus help s'il vous plait merciiii bonne soirée à tous.

Par **valerie**, le **02/03/2011** à **00:28**

bonsoir,

Le nom du bébé n'a aucune importance, mais puisque vous êtes séparé mieux vaut peut être qu'il porte le nom de sa mère. Si vous n'êtes pas sur d'être le père ne le reconnaissez pas de suite car une annulation par la suite serait trop longue et couterait cher. Dans ce cas la mère devra passé par un avocat pour exiger la reconnaissance et dans ce cas le test serait obligatoire à mon avis.

Par **mimi493**, le **02/03/2011** à **04:04**

et si elle décide de ne pas faire cette action ? Elle n'y est pas obligée. Elle peut se dire que s'il

ne veut pas de l'enfant, elle pourra lui trouver un autre papa, un jour qui sera heureux de l'adopter (ou le confier à l'adoption dès sa naissance)